

Assemblée générale du 17 août 1997

Mairie, Salle des Congrès

Compte-Rendu par Marie-Thérèse RENARDEUX, Secrétaire

Le Président Michel Ferrer ouvre la séance par la lecture du rapport moral (voir ci-après) dont le thème principal est la préoccupation majeure de la Société : la sauvegarde du Patrimoine autant architectural que culturel de Saint-Antonin.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire prend à son tour la parole et remercie tout d'abord la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin pour toutes les actions qu'elle continue d'assurer au fil des années, en tant que partenaire de la Municipalité pour la promotion de la ville et sa sauvegarde.

Il évoque la mémoire des disparus, notamment celle de Jean-Pierre HOULIÉ, petit-fils de Jean DONAT qui fut le fondateur de notre Société.

Monsieur le Maire fait part des projets pour la ville de Saint-Antonin concernant la rénovation du milieu urbain.

Une étude d'urbanisme a été confiée à un bureau d'étude de BORDEAUX pour élaborer ce projet de rénovation dont les principales actions seraient :

- Réorganisation du cheminement en créant un lien par des parcours privilégiés entre la maison Romane – élément vital de la ville – et l'ensemble du tissu urbain.
- Création d'espaces publics.
- Valorisation de la ville par l'exploitation de la présence de l'eau à Saint-Antonin en créant une symbiose entre la ville et cet élément naturel si présent par l'ensemble des berges de l'Aveyron, de la Bonnette et leurs confluent perceptibles au travers les canaux sillonnant encore la ville.

Monsieur le Maire termine son allocution en parlant du petit patrimoine de notre région : pigeonniers, lavoirs, cabanes (dites gariottes)... pour lesquels les fonds européens aideraient à la conservation.

Le rapport d'activité (voir ci-après) présenté par Jeanine ISABETH est adopté à l'unanimité ainsi que le rapport financier (voir ci-après) présenté par Anne DE LASTIC.

Un chèque de 1000 F est remis au Comité des Fêtes Agricoles pour le remercier de son travail en tant que bibliothèque vivante pour les gestes et les outils d'autrefois dont il est fait la démonstration chaque été.

La parole est donnée aux adhérents pour les questions diverses. On procède ensuite au vote.

Est démissionnaire :

– Gilles MURATET

Est radiée à la date du 12/09/96

conformément à l'article 5 de nos statuts

– Monique MURATET

Sollicitent le renouvellement de leur mandat :

– Roger BEAUMONT

– Denis FERTE

– Jean-Pierre COLLE

Présentent leur candidature :

– Colette MARION

– Jean-Louis LAGARDE

Votants présents : 37

Pouvoirs : 70

Votants : 107

Sont élus : Roger BEAUMONT (107 voix)

Denis FERTE (107 voix)

Jean-Louis LAGARDE (107 voix)

Colette MARION (106 voix)

Jean-Pierre COLLE (100 voix).

Le nouveau Conseil d'Administration comprend 12 membres.

La séance est levée aux alentours de 18 heures.

Un sympathique vin d'honneur clôture l'Assemblée dans la convivialité.

Rapport moral

par Michel FERRER, Président

I. - Ouverture de séance

Monsieur le Maire,
Messieurs les Anciens présidents,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Mes Chers Amis,

Je déclare la séance ouverte.

Je remercie l'assistance pour sa fidèle présence à ce rendez-vous annuel, et me félicite de voir qu'il est encore de nombreux membres pour s'intéresser aux activités de notre quinquagénaire Société et, par ce biais, à l'avenir – ou tout du moins au devenir – de Saint-Antonin, vieille cité ô combien aimée mais menacée par le temps qui la mine et la grignote de toutes parts. L'an dernier, ici même, je m'étais fait le porte-parole de beaucoup d'entre vous, pour déplorer l'état lamentable de certaines maisons, voire de certains quartiers. Je vous rappelle qu'une étude générale d'urbanisme du bourg est en cours. Monsieur BOUZOU, architecte, a présenté un « diagnostic de l'existant » où apparaissent trois îlots fortement menacés. Des groupes de travail ou de pilotage ont été mis en place. C'est Monsieur Jean-Claude VALIERES, architecte et membre du bureau de notre Société qui nous y représente. De tout ce que contient cette étude et son cahier des charges, le plus important est sans doute ce critère, énoncé dans les objectifs politiques où il est dit en substance : « Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et historique afin de conserver le caractère de ce bourg et de développer son attrait ». A la place de « développer » j'aurais préféré le verbe « maintenir ». Ne soyons pas ambitieux au pied de cette immense tâche. Nous avons eu récemment des nouvelles de ce projet et de son avancement dans le n° 12, page 3, du bulletin municipal « Saint-Antonin Infos », paru fin juillet.

Par ailleurs – et c'est encore un rappel – il a été élaboré par la SEMATEG une « Proposition de Convention de Préfiguration du Contrat de Terroir des Cantons de Caylus et Saint-Antonin Noble-Val ». Dans le document de travail rédigé, nous avons le plaisir de lire : « Valoriser le patrimoine naturel et architectural de tout le territoire »... et, un peu plus loin... « avec prise en compte des richesses architecturales (notamment des châteaux) et des villages médiévaux, afin de programmer des opérations de restructurations et de réhabilitations de ces sites ».

Vous le voyez : il semblerait que certains pouvoirs extérieurs viennent appuyer nos pouvoirs locaux, qu'il y ait eu prise de conscience de ce grave problème qu'est la perte du patrimoine architectural et que des efforts soient entrepris, ici et là, pour trouver des solutions. L'argent de l'Europe arrivera-t-il jusqu'à Saint-Antonin ? N'y comptons pas trop. Mais ayons cependant cet espoir. Et surtout ne baissons pas les bras. On n'est jamais mieux aidé que par soi-même.

II. - Rapport moral

Après ce préambule, passons au « Rapport moral » que se doit de vous présenter, selon l'usage, votre président.

Mais au préalable, vous trouverez avec moi convenable de saluer ici la mémoire des membres que nous venons de perdre. Et la liste est longue. A défaut de les citer dans l'ordre de leur disparition, je les citerai dans l'ordre alphabétique : André ALIES, Jean-Pierre BIGOU, André BORDERIES, Jean-Pierre HOULIÉ, José LASTRA, Joachim MAFFRE, René MILLE, Marc PECHDO, Yves TABARLY et Elise VERDEILLE. Dix ! Et s'il le faut, j'en oublie. Que les familles me pardonnent. L'année n'étant pas terminée, espérons ensemble que cette triste liste ne s'allongera pas.

Après cette pensée pour nos chers disparus, revenons à nos travaux.

A ce jour, vous devez être tous en possession du bulletin 1996. Vous aurez constaté la modification apportée à la composition du Conseil d'administration. Je n'ai pas de commentaires particuliers à faire, sauf que cette nouvelle équipe s'est, bien entendu, engagée à poursuivre, comme les précédentes, les buts de nos statuts, en cherchant cependant à se rapprocher le plus possible des raisons initiales de la création de la Société, c'est-à-dire « l'amour de Saint-Antonin, de son site, de son riche passé historique et de tous les monuments qui le rappellent », et ceci dans le seul intérêt de Saint-Antonin ».

Je rappelle que la Société fait appel aux compétences pour faire connaître les richesses de notre cité, et qu'elle recevra avec reconnaissance tout ce qui peut enrichir sa collection de documentation locale, qu'il s'agisse de manuscrits, photographies, peintures, gravures, objets ayant un caractère artistique, historique ou folklorique.

Madame CLARAC nous a remis des photos de 1944 montrant des réfugiés belges sur la place du Bessarel. Je lui renouvelle, au nom de notre Société, mes remerciements.

M. COURCIERES lui aussi nous a remis des photographies anciennes. Nous souhaitons créer un fonds iconographiques. Tout cela est un début.

Ce à quoi je pense souvent et qui serait très intéressant, c'est que, comme dans le passé, notre Société possède une Commission de recherches, comprenant des techniciens de la préhistoire, de l'archéologie, de la géologie, de la spéléologie et des sciences naturelles. Tout en faisant cette énumération, je pense à Albert CAVAILLÉ, Paul DARASSE, Antoine GALAN, Pierre BAYROU, Charles DOMONT, entre autres.

C'est ici que j'oserai vous faire part, comme en confidence, mais avec une profonde conviction, de ce dont je suis persuadé depuis mon adolescence : notre pays n'a pas livré tous ces secrets, tous ses trésors. Nos prédécesseurs n'ont pas tout découvert, n'ont pas tout inventé. Nous avons sans doute, sur le plateau d'Anglars ou ailleurs, un aven Armand, un gouffre de Padirac ou une autre grotte du Bosc ; dans la vallée de l'Aveyron ou dans celle de la Bonnette, nous avons un Lascaux ou un Niaux ; nous avons un rocher de Solutré ; nous avons une villa gallo-romaine ; nous avons des souterrains ; dans nos maisons ou dans quelques caches, nous avons des documents non découverts ; nous avons aussi des documents découverts, mais par des particuliers qui les conservent jalousement par devers eux, documents qui sont donc à découvrir collectivement. Que cela soit fait au plus tôt, afin qu'ils ne soient pas perdus, et que s'ajoutent des pages aux pages de notre déjà longue et belle histoire. Nous avons... que sais-je ? bien des choses concernant la faune et la flore locale à mettre dans un livre. Nous avons tellement à découvrir encore, dans tous les domaines. Mais il faut des hommes et du temps. Des hommes volontaires, certes, mais compétents sans doute. Je ne parle pas forcément d'érudits, et je vous rappellerai, chers adhérents, qu'il n'est pas besoin d'être membre du Conseil d'Administration pour participer aux travaux d'un groupe ou d'une commission. Un simple membre peut être animateur.

Ceci n'est pas une rêverie faite autour d'un souhait de Commission de recherches. Il s'agit bien des prémices d'un projet.

De septembre 1996 à ce jour qu'avons-nous fait ? Le rapport d'activité qui vous sera tout à l'heure présenté par Madame Jeanine ISABETH, Vice-Présidente, vous donnera le détail de nos diverses actions, avec ici et là quelques chiffres. Je ne ferai donc aucun commentaire qui viendrait en doublon. Sauf d'adresser publiquement des remerciements à tous les

responsables, à toutes les équipes, car chacun et chacune, dans son secteur, fonctionne au mieux pour atteindre son but d'éducation populaire.

A noter cependant la suspension des travaux de l'Atelier photo, son animateur, Christophe GERNEZ, ne pouvant pas poursuivre sa mission. Le fonctionnement de cet atelier est d'ailleurs complètement à revoir.

A noter également la création du Groupe Archéologie et Sauvegarde du patrimoine. Un listage de projets a été fait. Le recensement des fontaines et des sources est en cours, ainsi que celui des grottes et des igues.

La restauration de certaines fontaines a été entreprise. C'est un programme de longue haleine qui sera suivi du recensement et de la conservation des lavoirs, puits et autres petits monuments du temps jadis.

Les dolmens emboîtés du Pech ont enfin leur panneau. Il a été inauguré le 28 juin, en présence du député, de nombreuses personnalités... et de la pluie.

Pour ce qui est de nos finances, Madame DE LASTIC, notre trésorière, nous dira qu'elles sont en bonne santé.

J'espère que notre bulletin annuel vous apporte entière satisfaction. Vous êtes nombreux à apprécier sa qualité et son sérieux. Il exige beaucoup de travail. N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos remarques et suggestions. Ce bulletin est le vôtre.

Je suis convaincu qu'à la fin de cette séance, vous partirez satisfait du travail réalisé par votre Conseil d'administration. Il trouve un remerciement à ses efforts dans le nombre des adhésions qui va toujours croissant. Mais aussi par la rumeur qui dit que la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin contribue à valoriser l'image de notre ville et de sa région. La récompense est belle.

Que cela continue et soit à tout jamais durable.

Je vous remercie.

Rapport d'activité

par Jeannine ISABETH, Vice-Présidente

Chers sociétaires et amis,

J'ai choisi cette année de vous parler plus spécialement de l'organisation des activités diverses et nombreuses de la Société.

Nous avons décidé en début d'année de travailler en COMMISSIONS et ATELIERS, afin que l'élaboration et la mise en œuvre des divers projets s'effectuent en équipes restreintes et motivées. Les responsables de commission sont tenus de présenter chaque mois l'avancée de leurs travaux aux membres du conseil d'administration et de solliciter leur accord sur le plan des objectifs et de l'éventuel engagement financier.

Ce mode de fonctionnement semble donner satisfaction sans nuire à l'efficacité et à l'initiative de chacun.

Nous comptons donc actuellement neuf groupes de travail ou ateliers sur les dix au départ puisque l'animateur de l'atelier photo, Christophe GERNEZ, quitte définitivement son mandat de membre du C.A. et sa fonction de responsable photo. J'en profite pour solliciter toute candidature à ce poste pour cette activité, qui fut si florissante il y a quelques années.

LA CHORALE est un atelier soutenu par un groupe de travail de 6 membres dont Mary CHARLES reste l'animatrice et la cheville ouvrière.

Anne DE LASTIC, Jeanine ISABETH, Arlette RASSAT (une de nos dernière choriste à nous avoir rejoint et secrétaire émérite), la secondent de leur mieux, en compagnie de Roger BEAUMONT et Francis JOURDES.

La chorale continue son travail à 4 voix chaque mardi soir avec, pour couronnement de l'année de chant, l'organisation des « CHŒURS EN FÊTE ».

Le rassemblement choral des 31 mai et 1^{er} juin 97 a été une fois de plus une belle réussite. L'objectif de la chorale est aussi l'organisation de rencontres plus modestes, mais toujours aussi riches pour les participants, même si le public souhaité n'est pas toujours au rendez-vous.

La chorale a ainsi organisé 4 concerts depuis janvier. Elle vous convie à son deuxième « mardi qui chante » après demain, 19 août, cour du Musée et vous signale deux autres concerts dont vous aurez les détails par voie de presse et d'affiches, en septembre et en décembre. La chorale affirme aussi son désir sincère d'établir, avec l'ensemble vocal de l'Ecole de Musique,

des relations amicales, au cours de rencontres musicales échelonnées sur l'année.

A signaler un stage de chant choral et de direction de chœur animé par Jean-Pierre CAU, qui a réuni durant une semaine d'août, une quinzaine de choristes, à l'école primaire de Saint-Antonin.

La commission du SALON D'ÉTÉ fonctionne toute l'année, depuis la rédaction des demandes de subvention en septembre jusque et après la clôture du salon fin août. Je me permets de vous lire quelques extraits du compte-rendu qui sera remis aux artistes ce jour à partir de 18 heures lors du retrait des œuvres :

Le Salon d'été de SAINT ANTONIN ferme ses portes à 18 h. aujourd'hui ; cinquante-trois artistes ont exposé. Les 150 œuvres confiées se répartissent en 23 sculptures, 63 toiles figuratives, 64 toiles non figuratives. Dans le cadre du XX^e Salon et « parallèlement » nous avons été heureux d'accueillir à la « Cuisine des Chanoines » les œuvres de J.-Pierre BIGOU à qui nous rendons hommage dans notre catalogue. Vous avez sans doute appris que J.-Paul NOLLET est mort dans un accident de voiture presque à la veille de l'ouverture du Salon. Toute notre sympathie va à leurs familles et nous sommes tristes à l'idée de ne plus jamais les voir à nos côtés.

Le catalogue de cette année est une expérience qui a été bien reçue. Nous étudions pour l'an prochain la réalisation d'un catalogue couleur avec la reproduction d'une œuvre par artiste.

Le 19^e salon avait reçu la visite de plus de 2500 personnes. Le 20^e en a reçu plus de 3000, certains visiteurs sont même revenus à plusieurs reprises avec des relations de passage.

La « Cuisine des chanoines » où sont exposées les toiles de J.P. BIGOU sera utilisée l'an prochain. Le 21^e salon s'étagera donc sur trois niveaux, la « Cuisine des chanoines » étant très probablement réservée aux indépendants et aux amateurs dont il nous arrive actuellement de refuser les candidatures spontanées, faute de place, à l'exposition générale.

PRIX DU PUBLIC

ART FIGURATIF : **Tableau n° 81**, « *Cirque de Bône* », pastel de Sylvie COSNIER.

ART NON FIGURATIF : **n° 144**, « *Renaissance* », pastel de Maurice ROGER.

SCULPTURE : **n° 100**, « *Family Egg* » terre sur bois, de Ariane BELHERT

N.B. – A une exception près, le Prix du public s'est joué cette année de façon très serrée. Voici donc les trois sculpteurs et les dix peintres les plus cités :

– Sculpteurs : René BONETTI, SOL MOON, Annie JEFFERY.

– Peintres : Jean-Paul NOLLET, Jacques GERARDIN, Claude NICAUD, Kathy BECCHIA SALA, Huguette CALES-TROUPAT, Martine CATHERINE, Pierre PREVOST, Anne-Marie GUERCHET-JEANNIN, Monique GHIRETTI, Cassandre GUYOT-DUTRIAUX.

49 % des visiteurs qui se sont exprimés disent aimer les deux formes de l'art contemporain, 15 % préfèrent le non figuratif, 36 % le figuratif.

La commission est animée par J.C. VALIERES, Jean SPENALE, Jeanine ISABETH et Jean-Pierre COLLE. Ils sont entourés de Marjorie MITCHELL, M.T. RENARDEUX, Roger BEAUMONT, Denis FERTE.

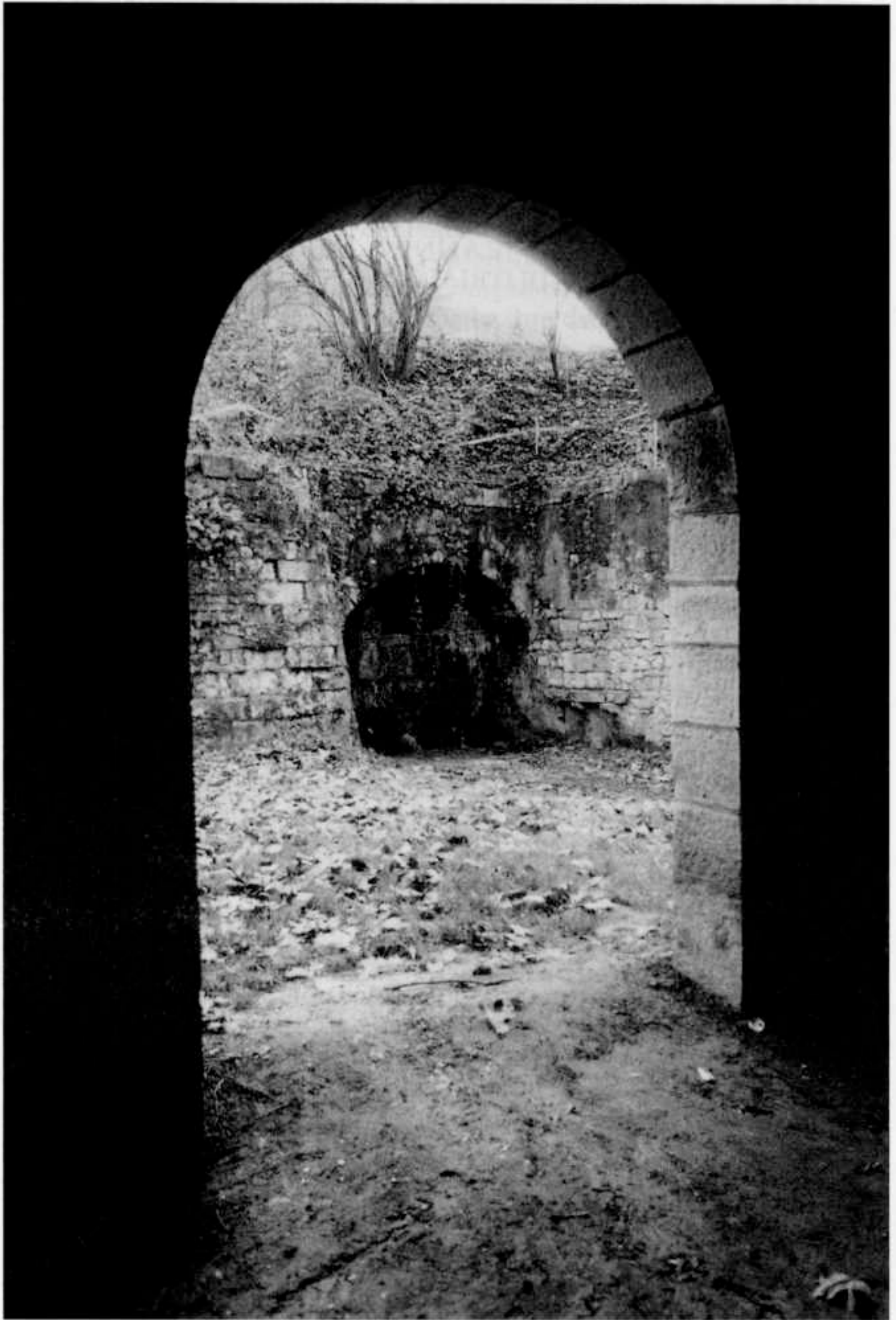
Comme vous pouvez le constater ce fonctionnement en commission nous permet de coopter quelques uns de nos membres particulièrement motivés : Arlette RASSAT et Francis JOURDES pour la chorale, Jean SPENALE pour le salon d'été.

L'atelier d'occitan animé par André VIGNOLES est toujours aussi fréquenté et le groupe théâtre suscite toujours la joie de nos concitoyens lors de la fête des moissons. Merci à André VIGNOLES, à Hervé et Jacqueline MARQUES, à Henriette et René CAVAILLE, à M. et Mme CARDONNEL à Jean-Claude FRAUCIEL de nous faire ce cadeau de gaieté et de saine bonne humeur.

Des mercis, il faut aussi en donner sans compter à Roger BEAUMONT et à son équipe de RANDONNEURS. Ils ne se contentent pas de marcher sur nos chemins si prisés et recherchés par tous les visiteurs, mais ils les entretiennent, les balisent, les protègent du vandalisme et nous leur demandons de ne pas se décourager, même si leurs efforts sont quelquefois anéantis par quelques... à vous de trouver le mot qui convient.

Cette équipe a aussi entrepris la remise en état de quelques fontaines de notre commune. La FONT DAURADA, (Fontaine Dorée) où certains d'entre vous allaient jouer, se promener ou flirter...

La fontaine de BOTELHO (Bouteillou) a été l'objet d'un gros travail en association avec les employés municipaux. Il nous faut continuer et en particulier provoquer l'intérêt de nos élus pour le charmant édicule de SALETH qui se détériore gravement.





▲ ci-dessus :

« LA CATHÉDRALE DE L'EAU »

vue de l'intérieur de la réserve d'eau de la fontaine de Bouteilhou

◀ ci-contre : FONTAINE DE BOTELHO (Bouteilhou) vue du lavoir

Photos : Gérard BROSBORNE
Place de la Halle - SAINT-ANTONIN

Nous applaudissons aux efforts qui sont faits pour remettre en route l'exploitation des eaux de SALETH, mais s'il vous plaît, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire, un regard constructif et réparateur sur ce charmant monument, même s'il n'est pas médiéval.

Ce travail de débroussaillage, de nettoyage se fait en accord avec le groupe ARCHEOLOGIE & SAUVEGARDE DU PATRIMOINE qui est animé par Michel FERRER. Nous espérons que, en 98, notre Président aidé de Anne et Henry DE LASTIC, Colette MARION, Jeanine ISABETH, M.T. RENARDEUX, Marjorie MITCHELL, Roger BEAUMONT, Denis FERTE, Jean-Louis LAGARDE fera prendre à ce groupe, dont l'action doit être prioritaire, une réelle vitesse de croisière. A son actif, la réalisation et l'inauguration du PANNEAU, financé par la Société, signalant les **dolmens emboîtés** du PECH, mis à jour et restaurés par l'équipe de Bernard PAJOT, chercheur au C.N.R.S.

La commission bulletin et publications associée aux relations avec les médias est animée par Jeanine ISABETH entourée de Michel FERRER, J.P. COLLE, M.T. RENARDEUX, Colette MARION. Cette année, le bulletin a paru dans les délais prévus. Effort méritoire à poursuivre.

A signaler que M. AVELINE se charge de la DIFFUSION de toutes les PUBLICATIONS de la Société.

Le comité de PILOTAGE URBANISME est chapeauté par J.C. VALIERES, lourde tâche mais normale pour l'architecte de notre équipe. Il suit avec intérêt l'élaboration de l'étude générale d'urbanisme et du cahier des charges que la commune a commandé au cabinet spécialisé de M. BOUZOU.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION a organisé cette année une permanence chaque lundi de 14 h. à 17 h. pour la consultations des Archives de l'état-civil.

C'est une participation modeste que la Société honorera tant qu'il en sera besoin. Nous sommes fiers et heureux de pouvoir ainsi rencontrer dans ces locaux ceux qui travaillent toujours avec la même ardeur : André VIGNOLES dont les articles sur la toponymie, l'origine et la fréquence des noms et des prénoms nous enchantent ; Georges JULIEN qui poursuit courageusement son travail de transcription des registres notariés et le Docteur LABORIE avec qui nous espérons pouvoir échanger plus longuement bientôt.

Je terminerai par le groupe que nous aimons tous avec sa gentillesse, sa disponibilité, j'ai nommé le groupe ACCUEIL avec Annick MONGINOUS entourée de Gisèle GOUHIER,

Yvette BILLON, Suzanne THESSEYRE, Emma VIGNOLES, Jeanine JANOT, Jeannette BOUSQUET, Ginette SUEUR, auxqu'elles se joignent Evelyne MILESI, Jacqueline BEAUMONT dans les grandes occasions.

Merci à vous toutes et tous et dites-nous ce que vous pensez de notre nouvelle organisation. N'hésitez pas à vous joindre à nous si l'une ou l'autre des activités que propose notre Société vous intéressent particulièrement.



La Fontaine de Bouteilhou - BOTELHON
vue de l'entrée du lavoir

Photo: Gérard GROSBORNE, Saint-Antonin

RECETTES

Cotisations.....	38.930,00
Ventes publications.....	12.175,00
Subventions.....	9.000,00
Intérêts sur placements.....	9.887,13
Activités Culturelles.....	47.293,40
– Salon d'Eté	14.307,50
– Chœurs en Fête	32.925,90
	<u>117.225,53</u>

DÉPENSES

Frais d'administration.....	6.428,48
Frais postaux.....	2.884,40
Bibliothèque-Documentation.....	252,00
Imprimerie - Photocopies.....	21.913,95
Assurances.....	1.882,00
Achat de matériel.....	9.016,76
Activités culturelles.....	62.878,65
– Salon d'Eté	22.823,00
– Chœurs en Fête	33.693,60
	<u>105.256,24</u>

RÉSULTAT

Recettes.....	117.225,53
Dépenses.....	105.256,24
Solde Positif.....	11.969,29

Avoir au 31 Décembre 1996.....	115.260,34
Nouvel Avoir au 31 Décembre 97..	127.229,63

Caisse.....	594,67
C.C.P.....	194,24
Crédit Agricole.....	8.670,12
Caisse d'Epargne.....	56.604,46
Obligations.....	61.166,14
Total.....	<u>127.229,63</u>